

Réforme du mode de gestion des ouvrages hydrauliques ruraux par les communautés villageoises au Sénégal



PAR

1. **Mamadou DIAGNE**, Administrateur Sahel Conse, Expert en Habitat et Développement Urbain
2. **Adama NDIANOR**, Expert-hydrologue, Opérateur STEFI

APERÇU (1/3): Problématique

- **Sujet:** *PROBLÉMATIQUE de la réforme de la gestion des ouvrages hydrauliques villageois réalisés par les communautés ou leurs ressortissants (Diaspora)*
- Question: *Comment RÉUSSIR la réforme du passage d'un modèle d'Autogestion par les communautés vers une gestion PUREMENT privée,*
- *La problématique est apparue lorsque l'Etat du Sénégal, avec l'appui des bailleurs de fonds a voulu généraliser la privatisation de la gestion des forages ruraux.*
- *Les défis les plus persistants ont été rencontrés dans les régions rurales à fort taux d'émigration (bassins d'émigration-région du Fleuve Sénégal):*



APERÇU (2/3): Contexte du secteur

- *L'hydraulique rurale a toujours été au cœur des Politiques de développement de l'État du Sénégal.*
- *Toutefois, dans les bassins d'émigration, la Diaspora a beaucoup investi, bien avant l'Etat, dans les ouvrages et équipements hydrauliques: puits, forages, pompes, réseaux de distribution, etc.*
 - *Les difficultés surviennent dans la phase exploitation lorsque des réparations, techniquement complexes et financièrement coûteuses, sont nécessaires.*
- *Les principaux défis sont relatifs à la continuité du service: il se pose souvent un problème de recouvrement des coûts de production et de distribution continue de l'eau.*
- *Comme dans le cas de la réalisation initiale de l'ouvrage, il arrive que les communautés elles-mêmes mobilisent le financement et fassent appel aux professionnels privés pour la réparation des pannes.*

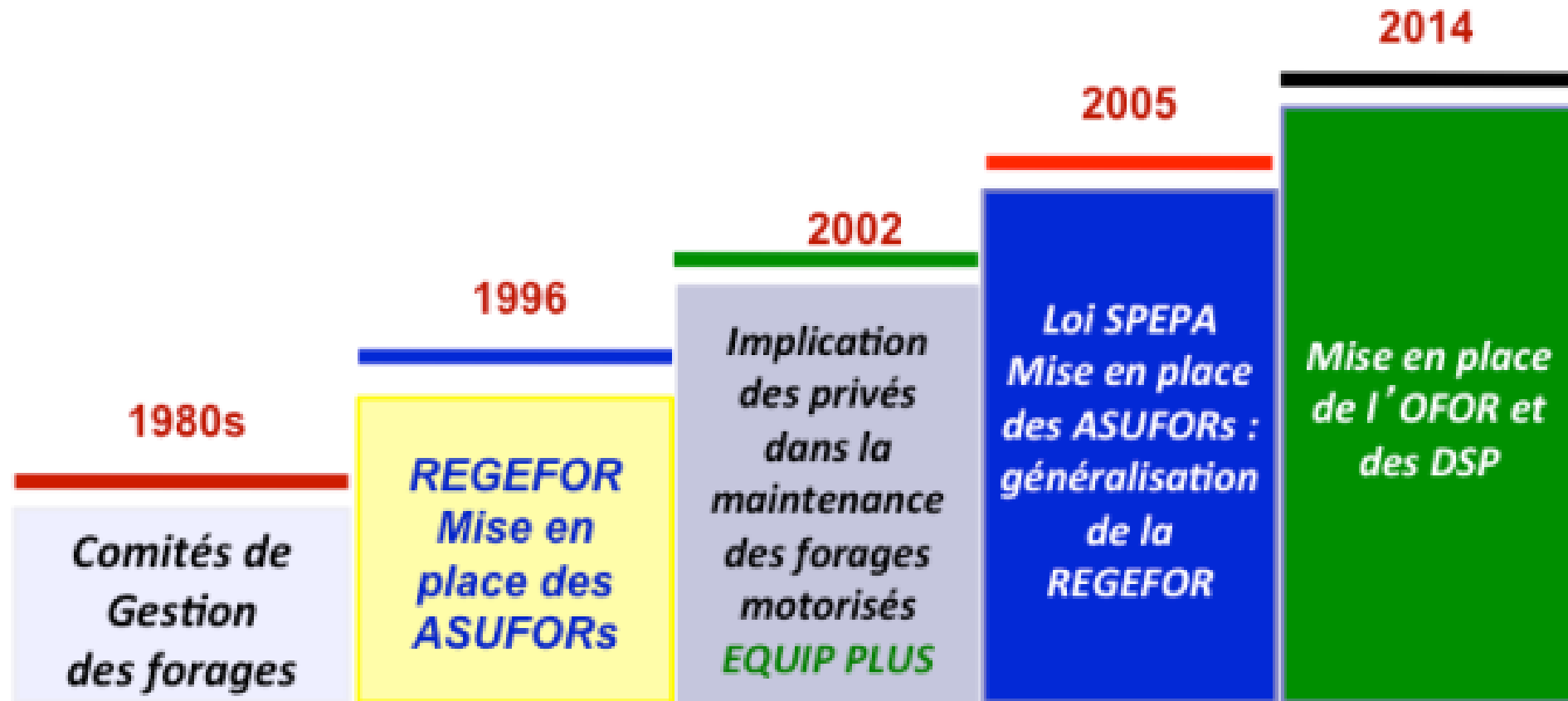
APERÇU (3/3): Cadre Institutionnel de l'hydraulique rurale au Sénégal

- Depuis la dernière réforme institutionnelle (2014), c'est l'Office des Forages Ruraux (OFOR) qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée des ouvrages hydrauliques dans les villages et zones de pâturage.
*Y compris les ouvrages réalisés par les communautés et que celles-ci considèrent souvent **comme leurs propriétés privées**.*
- Avant la réforme, le modèle de gestion était celui de *la gestion par les communautés, dont les limites sont d'ordre à la fois financier et technique.*
- *Les défis de la réforme sont:*
 - Le **manque de concertation** avec les communautés avant l'application de la réforme; ce fut plutôt une **approche Top-Down**.
 - Les **retombées limitées au niveau local**: en termes de renforcement des capacités, de retombée financière pour les populations, etc.
 - Le sentiment de dépossession et de « mise à l'écart » des populations.
- *D'où l'opposition de certaines communautés à la privatisation de la gestion des ouvrages qu'elles ont autofinancés.*

DIFFÉRENTS MODÈLES D'OFFRES DE SERVICE EN EAU

Supported Community-Based Management			Private Service Providers		Public Service Providers	
Community-Based Management with External Support and Degree of Professionalism	Community-Based Management with Delegation of Some or All Functions to Private Operators	Grouping of Community-Based Management Entities into Associations or Federations	Ministry of Asset Holding Entity Delegates O&M Responsibilities to Private Company	Local Government Delegates O&M Responsibilities to Private Company	Local Government Unit / Department / Small Utility Direct Management	National or Regional Utility / Government Direct Management

Evolution des modes de gestion des forages ruraux motorisés au Sénégal



Source: Office des Forages Ruraux (OFOR)

Présentation de la professionnalisation (1/3): **Le Concept**

- *L'accès à l'eau est un droit et son approvisionnement relève du service public. Ainsi, la gestion doit être durable. Or, l'Etat a jugé le modèle de gestion par les communautés **risqué** d'où le besoin de réforme.*
- *La professionnalisation vise à palier les limites des capacités (d'auto)-gestion des communautés en **négociant leur acceptation du transfert de la gestion** à une structure privée.*
- *L'option de privatisation est en droite ligne avec la politique nationale en matière de **professionnalisation du secteur et de la promotion de l'accès de l'eau à tous**.*
- *Cette réforme se passe dans un **contexte d'éveil des consciences et d'émancipation des populations**. Qui, de plus en plus, exigent un regard, voire une **implication/participation dans TOUT** ce qui est fait et entrepris pour elles.*

Présentation de la professionnalisation du Service (2/3): **Clés du Succès**

- *Le succès de la réforme préconisée implique une succession de jalons:*
 - 1. **Engager une campagne de sensibilisation** des communautés à travers leurs Associations des Usagers de Forages (ASUFOR);
 - 2. **Expérimenter une phase transitoire** de passage de la gestion communautaire à une **gestion semi-professionnelle**: Mise en place d'un comité local de pilotage, comprenant (entre autres) les usagers et la collectivité locale, et recrutement d'un gérant possédant un minimum de qualification en technique de gestion.
 - 3. **Entreprendre des formations/renforcements de capacités** nécessaires, renforcer l'appropriation du modèle par les usagers et négocier les protocoles en vue d'une professionnalisation de la gestion.
 - 4. **Professionnalisation complète**: l'exploitation est confiée à un opérateur privé professionnel sous forme d'affermage ou de concession d'exploitation.

Présentation de la professionnalisation du Service (3/3): Points d'attention

Le modèle ne devrait pas remettre en cause la participation anticipée des communautés dans la réalisation des ouvrages.

- *Il faudra continuer d'encourager les communautés, chaque fois qu'elles le souhaitent et le peuvent, à réaliser les ouvrages dans les cas où l'Etat et/ou les concessionnaires ne sont pas encore prêts à intervenir .*
- *L'investissement étant parfois lourd, le renouvellement ou l'extension/duplication de l'ouvrage doit être à la charge de l'Etat/municipalité ou de l'opérateur/concessionnaire.*
- *L'intérêt de cette approche est:*
 - *De faire participer tout le monde: Etat, communautés, et opérateurs privés.*
 - *Que les populations rurales n'attendent pas forcément l'État pour avoir leur « premier point » d'accès à l'eau potable.*

Comparaison des modes de gestion (1/2)

	<u>Gestion Communautaire</u>		<u>Délégation de service public (Affermage)</u>	
Responsable de l'Investissement initial	ETAT ou Communautés		ETAT	
	Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
	Anticipation de l'accès à l'eau sans attendre l'Etat	Qualité de l'ouvrage (ex. Sous-dimensionnement)	Qualité de l'ouvrage	Attente longue des populations
Responsable de l'Exploitation	Populations		Fermier (opérateur privé)	
	Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
	Tarification abordable pour les usagers	Gestion informelle, risque de discontinuité dans l'approvisionnement	Gestion plus rigoureuse	Tarifs plus élevés pour les usagers

Comparaison des modes de gestion (2/2)

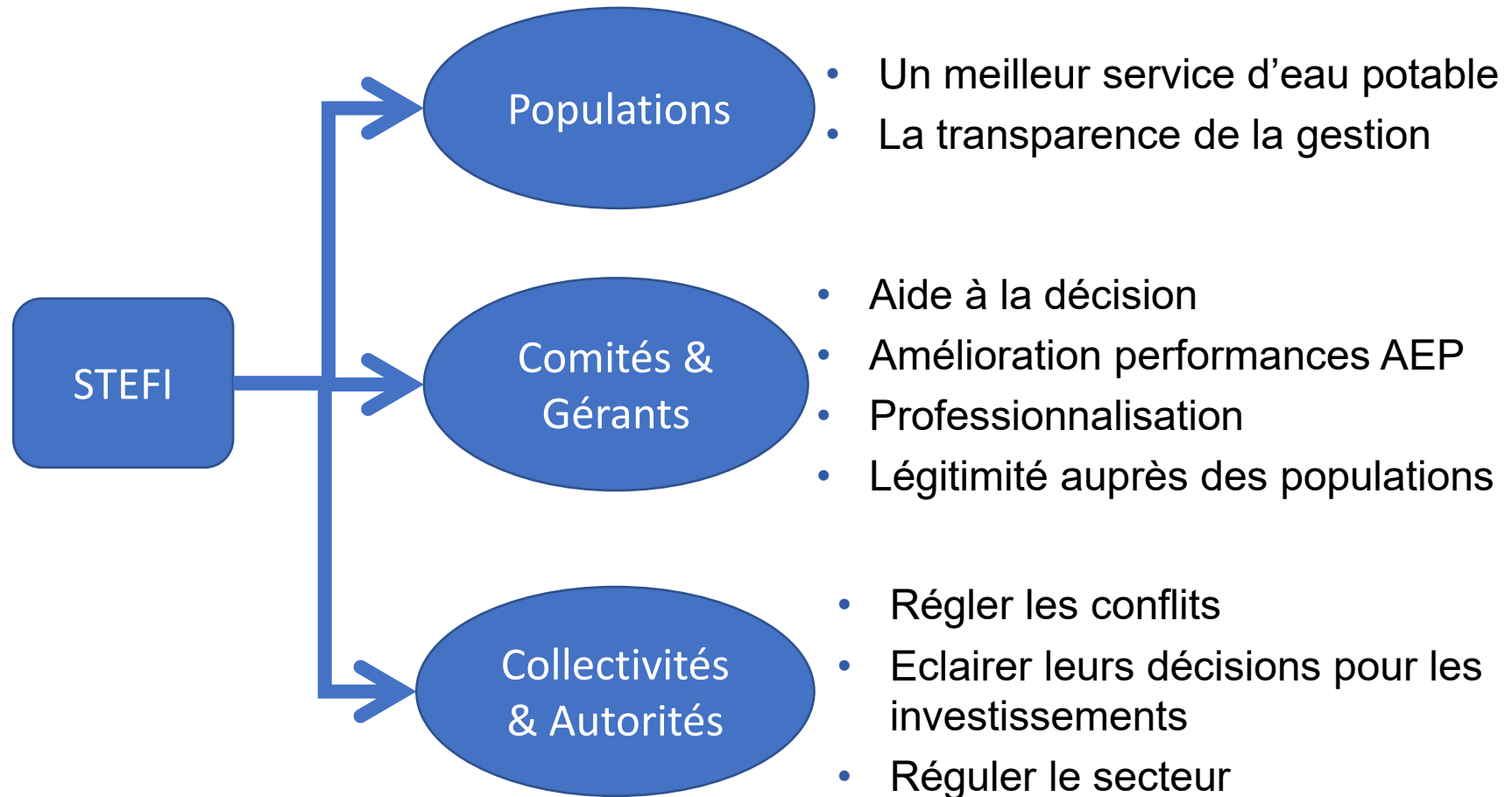
	Gestion Communautaire		Délégation de service public (Affermage)	
Responsable de la Maintenance et entretien	ETAT ou communautés		Fermier (opérateur privé)	
	Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
	Qualité et durabilité si ETAT	Lenteur dans les interventions si ETAT et Qualité du service si Communauté	Rapidité d'intervention	-----
Responsable du Renouvellement	ETAT		<ul style="list-style-type: none"> Fermier (ouvrages de moins de 10 ans de durée de vie) Etat (ouvrages de plus de 10 ans de durée de vie) 	
	Avantages	Inconvénients	Avantages	Inconvénients
	-----	Lenteurs dans le renouvellement	Rapidité dans le renouvellement	Renchérissements de la tarification aux usagers

Résultats à date

- Au Sénégal, l'accès à l'eau continue d'enregistrer des progrès en milieu rural (**près de 96%**) ainsi que l'assainissement d'ailleurs. Même si la qualité reste encore à améliorer.
- **La réforme était supposée améliorer les performances administratives, techniques et financières** dans la gestion du service de l'hydraulique rurale, mais ce ne fut pas le cas partout pour cause de:
 - **Réticence des communautés**, imputable à un manque de communication et de compréhension.
 - **Renchérissement des factures aux usagers**, par endroits.
- Les **améliorations** sont nécessaires dans les domaines de **la concertation, du plaidoyer et de la formation des gestionnaires** ou points focaux villageois dans l'établissement des comptes d'exploitation et la production des rapports de suivi.
- Aux plans technique et opérationnel il faudrait **systematiser le Suivi Technique et Financier (STEFI)**.

Principes du STEFI : Objectifs

STEFI = Suivi Technique Et Financier



Leçons à retenir *de cette expérience (de transition de modèles)*

- *Besoin d'une **convergence d'agenda/d'objectifs** de développement à long terme de tous les acteurs.*
- *Les communautés, l'Etat et les privés/professionnels ont besoin de s'accorder sur l'essentiel, à savoir **l'accès de tous à l'eau en qualité et en quantité suffisante.***
- *Cette convergence est plus importante que de **revendiquer la propriété ou la responsabilité d'un ouvrage donné.***
- *Pour le succès du modèle et sa réplication/vulgarisation il est indispensable de mieux **communiquer, et suffisamment tôt, sur le processus.***
- *Surtout **éviter de croire que les communautés sont des acteurs passifs et moins rationnels que les autres.** Il faut donc de la considération pour elles.*